

Rapport public Parcoursup session 2020

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Dijon (CREPS) - BPJEPS - Activités physiques pour tous (21291)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
CREPS de Dijon - BPJEPS - Activités physiques pour tous (21291)	Jury par défaut	Tous les candidats	9	312	24	43	21
CREPS de Dijon - Antenne de Besançon - BPJEPS - Activités physiques pour tous (28464)	Jury par défaut	Tous les candidats	4	312	11	27	21

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS APT nécessite une bonne condition physique et des capacités motrices moyennes mais très diverses (activités d'expression, sports collectifs, activités de plein air). Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Le BPJEPS APT nécessite une bonne condition physique et des capacités motrices moyennes mais très diverses (activités d'expression, sports collectifs, activités de plein air). Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

LES PLACES SERONT REPARTIES SUR NOS DEUX FORMATIONS A DIJON ET A BESANCON

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

CREPS de Dijon - BPJEPS - Activités physiques pour tous (21291):

Le brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport « activités physiques pour tous » (BPJEPS APT) atteste de la possession de compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'animateur sportif au sein de trois familles d'activités : les activités physiques d'entretien corporel, les activités et jeux sportifs, les activités physiques en espace naturel

onformément au code du sport, le BPJEPS APT permet d'encadrer, contre rémunération, les activités physiques et sportives à destination de différents publics à travers notamment la découverte des activités physiques, à l'exclusion de certaines disciplines dites « en environnement spécifique » (plongée, canoë-kayak, voile, escalade, canyonisme, parachutisme, ski, alpinisme, spéléologie, surf de mer, vol libre.)

Ce diplôme est classé au niveau IV (niveau baccalauréat).

La formation se déroule en alternance. Elle comprend des périodes en centre (environ 600 heures) et des périodes en entreprise (au moins 300 heures). Les principaux contenus sont relatifs à l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation, la méthodologie de projet et la mise en œuvre de cycle d'apprentissage. Ils sont abordés d'une manière très contextualisée, en relation avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont largement réalisées en situation professionnelle.

Un certificat complémentaire AIPSH sera possible en option.

CREPS de Dijon - Antenne de Besançon - BPJEPS - Activités physiques pour tous (28464):

Le brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport « activités physiques pour tous » (BPJEPS APT) atteste de la possession de compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'animateur sportif au sein de trois familles d'activités : les activités physiques d'entretien corporel, les activités et jeux sportifs, les activités physiques en espace naturel

onformément au code du sport, le BPJEPS APT permet d'encadrer, contre rémunération, les activités physiques et sportives à destination de différents publics à travers notamment la découverte des activités physiques, à l'exclusion de certaines disciplines dites « en environnement spécifique » (plongée, canoë-kayak, voile, escalade, canyonisme, parachutisme, ski, alpinisme, spéléologie, surf de mer, vol libre.)

Ce diplôme est classé au niveau IV (niveau baccalauréat).

La formation se déroule en alternance. Elle comprend des périodes en centre (environ 600 heures) et des périodes en entreprise (au moins 300

heures). Les principaux contenus sont relatifs à l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation, la méthodologie de projet et la mise en œuvre de cycle d'apprentissage. Ils sont abordés d'une manière très contextualisée, en relation avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont largement réalisées en situation professionnelle.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous nous sommes réunis le mercredi 6 mai 2020 pour étudier les dossiers. Les critères retenus tiennent compte de la modification des conditions d'entrée dans la formation des établissements placés sous la tutelle du Ministère des sports, décidée en raison de la crise pandémique de Covid-19 et dont les candidats ont été informés par un e-mail envoyé par la plateforme Parcoursup fin avril – début mai.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Veillez à l'orthographe et à l'argumentaire dans vos projets de formation motivés. Connaître les épreuves à passer et s'entraîner en conséquence. Bien se préparer physiquement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	-	Résultats en 1ère et Terminale en Français	Bulletins	Important
	-	Résultats en 1ère et Terminale en SVT	Bulletins	Important
	-	Résultats en 1ère et Terminale en EPS	Bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	-	Régularité du travail	Évolution des résultats sur les 3 trimestres	Complémentaire
	-	Autonomie dans le travail	Commentaires des enseignants dans appréciation générale	Très important
Savoir-être	-	Aisance orale et participation en cours	Commentaires des enseignants dans appréciation générale	Important
	-	Prise de responsabilité	Commentaires des enseignants dans appréciation générale et lettre de motivation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	-	Ébauche d'un projet professionnel	Existence et pertinence d'un projet de formation et recherche de structure	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	-	Engagement associatif	Lettre de motivation	Important
	-	Bénévolat	Lettre de motivation	Important

	-	Pratique sportive diversifiée	Lettre de motivation	Important
--	---	-------------------------------	----------------------	-----------

Signature :

Pascal BONNETAIN,
Directeur de l'établissement Centre de Ressources,
d'Expertise et de Performance Sportive de Dijon (CREPS)